

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE	Technicien de gestion des mammifères introduits (îles Eparses et Terres australes françaises) H/F
CATEGORIE	B (ou équivalent)
STATUT	CDD – Poste sous statut d’agent contractuel de droit public (ouvert aux titulaires de la fonction publique, en disponibilité sur contrat ou détachement sur contrat)
DIRECTION	Direction de l’Environnement – Service conservation et restauration des milieux naturels
LOCALISATION	Saint-Pierre de La Réunion (siège des TAAF)
DOMAINE(S) D’ACTIVITES	Gestion des mammifères introduits / Restauration écologique
ELEMENTS DE CONTEXTE	<p>Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l’article 72-3 de la constitution, formé par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l’archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis 2007), est placé sous l’autorité d’un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l’administration du territoire, les TAAF sont également l’organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, de la réserve naturelle nationale de l’archipel des Glorieuses et des autres îles Eparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova et Tromelin) protégées par arrêté. Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d’activités humaines raisonnées et la protection d’un patrimoine naturel d’exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.).</p> <p>La direction de l’environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d’environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l’ensemble des districts des TAAF. La direction de l’environnement se compose d’un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d’un service conservation et restauration des milieux naturels, d’un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l’autorité d’un chef ou d’une cheffe de service), d’une cellule coordination opérationnelle des agents en charge de la gestion des réserves naturelles (sous l’autorité d’une coordinatrice), et d’une cellule appui transversal sous l’autorité immédiate du directeur.</p> <p>Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues au niveau international comme étant une des principales menaces qui pèse sur la biodiversité, en particulier pour les espaces insulaires. Dans les écosystèmes préservés des TAAF, les espèces exotiques envahissantes animales ou végétales impactent fortement les populations d’espèces d’oiseaux marins, d’invertébrés ou la flore indigènes.</p> <p>En réponse à ces enjeux, le plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises et le Plan d’actions Biodiversité des Iles Eparses fixent des objectifs ambitieux en matière de gestion des mammifères introduits, notamment par la définition et le pilotage d’opérations de suivi, de régulation voire d’éradication. Dans ce cadre, la principale mission de la personne recrutée est de venir en appui technique du Chargé de la gestion des mammifères introduits pour le suivi et la mise en œuvre des protocoles de lutte dans les îles Eparses et les Terres australes françaises.</p> <p>Ce poste est placé sous l’autorité de la préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises, et sous la responsabilité hiérarchique directe du</p>

<p>MISSION(S) ET ACTIVITES</p>	<p>Chargé de la gestion des mammifères introduits, au sein du service conservation et restauration des milieux naturels (direction de l'environnement).</p> <p><u>DESCRIPTION DE LA MISSION :</u></p> <p>1) <u>Appui technique au suivi et à la mise en œuvre des opérations de gestion des mammifères exotiques envahissants dans les Australes et les îles Eparses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration, suivi et adaptation des protocoles de terrain pour la lutte contre les mammifères introduits ; - Définition et suivi des protocoles de biosécurité post-éradication sur les îles ; - Pilotage technique des agents de terrain en collaboration étroite avec le Chargé de la gestion des mammifères introduits et la coordinatrice opérationnelle des agents des réserves naturelles ; - Suivi du matériel technique présent sur les îles et au siège, et réalisation des commandes ; - Préparation de la logistique dédiée spécifiquement aux opérations de lutte en lien avec les différentes directions concernées ; - Analyse des résultats et rédaction des comptes rendus d'opération. <p>2) <u>Contribution à l'élaboration des documents stratégiques et de planification pour la gestion des mammifères introduits :</u></p> <p>En appui du Chargé de la gestion de mammifères introduits, la personne recrutée sera amenée à fournir une approche technique et opérationnelle pour la construction de divers dossiers : études de faisabilité, plans opérationnels, stratégie globale de gestion, réponses à des appels d'offres, demandes de subvention, etc.</p> <p>3) <u>Valorisation des actions de gestion des mammifères introduits en interne TAAF et dans le réseau partenarial :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification, traitement et bancarisation des données issues du terrain ; - Alimentation des indicateurs de l'observatoire territorial de la biodiversité des TAAF ; - Participation aux ateliers techniques, échanges et groupes de travail associés à la thématique ; - Participation à la dynamique partenariale sur la thématique. <p>4) <u>Activités transversales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au recrutement et à la formation des agents de terrain ; - Contribution à la production de documents de communication (bilans d'activités, articles du site internet, etc.) ; - Soutien aux activités du service - Participation à la biosécurité a quai <p>Pour l'exercice de ses fonctions et en fonction des besoins identifiés, la personne recrutée pourra être amenée à participer à des missions courtes sur le terrain.</p>
<p>PERSONNEL A ENCADRER</p>	<p>Volontaires au service civique détachés sur le terrain Eventuels stagiaires</p>
<p>SALAIRE</p>	<p>Rémunération selon les règles applicables aux agents contractuels du ministère de l'intérieur, en fonction de l'expérience professionnelle justifiée sur des fonctions de niveau équivalent</p>
<p>COMPETENCES REQUISES</p>	<p>Bac+2 ou équivalent</p> <p>SAVOIR FAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience exigée sur l'élaboration, la mise en œuvre et/ou l'évaluation de protocoles de gestion d'une ou plusieurs espèce(s) animale(s) exotique(s) - Bonnes compétences rédactionnelles et esprit de synthèse - Expérience dans la supervision technique d'agents de terrain - Expérience de terrain (manipulation micromammifères, captures, programmes de dératisation) - Possession du permis de chasser - La possession de l'agrément piégeur et/ou du certibiocide seraient un plus

	<ul style="list-style-type: none"> - Une expérience préalable dans les TAAF (îles Eparses et/ou Terres australes françaises) serait un atout certain - Connaissance de l'anglais - Compétences en gestion de bases de données et en SIG (Qgis) - Compétences dans l'analyse de données - Maitrise des outils informatiques usuels <p>SAVOIR ETRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme, motivation et rigueur - Capacités d'adaptation et d'initiative - Sens de l'organisation et de l'anticipation - Très bonnes facilités relationnelles - Aptitude à travailler en équipe et en autonomie - Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général - Culture administrative
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	CDD 24 mois Prise de poste souhaitée : octobre 2024
PERSONNE A CONTACTER	Pour tout renseignement sur le poste, merci de contacter clement.clasquin@taaf.fr

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Mme la Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : srh@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message :

CANDIDATURE_CDD_TECHNICIEN_MAMMINTRO_NOM_Prénom

Date limite de candidature : 11/08/2024